

## Le comité du Loiret au service des malades et de leurs proches



PROPOSE GRATUITEMENT dans le LOIRET

### Soutien psychologique

Ecoute individuelle sur RDV et groupe de parole pour les personnes malades et les aidants



### Prise en charge des troubles cognitifs

Ateliers en visio pour reconnecter les neurones (problème de mémoire, attention, concentration...)

### Soins socio-esthétiques

Parce que l'estime de soi est souvent malmenée par le cancer et ses traitements, cet atelier est un précieux soutien



### Reprise du travail après un cancer

Pour faciliter et accompagner la reprise du travail après la maladie, entretiens individuels sur RDV

### Activité Physique Adaptée

Pour surmonter la fatigue, mieux gérer les effets secondaires des traitements et garder le moral



### Aides financières

Pour toute personne malade, confrontée à des difficultés financières du fait de la maladie

### Conseils Diététiques

Conseils d'une diététicienne sur le plan alimentaire (déséquilibre, effets secondaires des traitements...)



### Yoga, sophrologie

Techniques permettant une diminution du stress et de l'anxiété avec un effet sur le moral et le bien-être

Information et inscription : 02 38 56 66 02

Comité du Loiret de la Ligue contre le cancer

44 Avenue Dauphine - 45100 Orléans - cd45@ligue-cancer.net

Pour bénéficier gratuitement de ces soins,

prendre rendez-vous au

**02 38 56 66 02**

auprès de Nathalie,

Marie-Laure ou Florence



## LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DU LOIRET

44 Avenue Dauphine

45100 ORLEANS

Tél : 02.38.56.66.02

E-mail : cd45@ligue-cancer.net

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi vendredi

9h-12h et 14h-17h



AIDE  
FINANCIERE

T'ES AU  
COURANT QUE...

LA LIGUE AIDE  
FINANCIEREMENT DES  
FAMILLES TOUCHEES  
PAR LE CANCER ?

Pour les personnes  
atteintes de cancer

Pour les familles d'enfants  
atteints de cancer

## ***Une Aide Financière, Pour quel type de besoin ?***

L'aide financière peut être accordée pour des besoins très divers :

- Aide au paiement du loyer
- Aide au paiement de factures
- Aide au paiement de prothèse (capillaires...)
- Aide alimentaire...

L'aide financière peut être accordée une fois par an, de date à date après étude du dossier.

## ***Qui peut en bénéficier ?***

Toute personne atteinte d'un cancer, domiciliée dans le Loiret et confrontée à des difficultés financières du fait de la maladie.

## ***Comment en bénéficier ?***

La demande doit être faite par la personne malade elle-même auprès d'un service social (mairie, CPAM, hôpital, clinique...).

## ***Le Dossier***

Le dossier est envoyé sur simple appel téléphonique au comité du Loiret de la Ligue contre le cancer.

La demande doit être instruite par un travailleur social à l'aide du dossier.

La demande d'aide financière doit être motivée soit par une absence ou une baisse de ressources due à la maladie, soit par une ou des dépenses supplémentaires liées à la santé.

La demande doit être chiffrée et la nature de l'aide indiquée.

Le dossier doit être accompagné :

- D'un certificat médical du patient demandeur. Obligatoire et daté de moins de 3 mois, il est rédigé par le médecin traitant, selon un modèle proposé par le comité du Loiret de la Ligue contre le Cancer. Il est adressé sous pli confidentiel au médecin conseil de la commission d'aide financière
- Des justificatifs des ressources et des charges
- Eventuellement, des devis ou factures (prothèses, aide à domicile...)

## ***La commission***

La Commission des affaires sociales du

Comité du Loiret de la Ligue contre le Cancer se réunit toutes les 6 semaines pour instruire les demandes. Elle est composée du médecin conseil, du trésorier et d'un administrateur du comité du Loiret de la Ligue contre le cancer.

## ***Qui finance ?***

Nos aides financières sont accordées grâce à la générosité de nos donateurs.

